

LA CHRONIQUE POLITIQUE

Le Président provincial du PDSC/Sud-Kivu, M. Ferdinand Chimanuka Ntagaya Ngabo, arrêté le 23 octobre 1993 à Bukavu, vient de recouvrer sa liberté. Pour M. Modeste Mussamba Kiyana na Bana, chargé des questions économiques-financières au sein de ce parti, "l'enlèvement de Chimanuka, président de l'USOR/Sud-Kivu, n'avait rien à voir avec la réforme monétaire. Il s'est agi simplement d'un règlement des comptes que le Premier ministre du gouvernement issu du Conclave de la Mouance présidentielle et son ministre de la Justice, Me Guhanika ont voulu mettre en exécution contre un obstacle politique que constituait le leader du PDSC au Sud-Kivu". Selon M. Mussamba, le président provincial du PDSC est un adversaire politique du Premier ministre Birindwa, "chef de gouvernement illégal" dont la réforme monétaire ne s'est pas attaquée aux causes profondes de la crise monétaire actuelle. Pour le PDSC, la cause principale de la crise serait plutôt la gestion laxiste et irresponsable des finances publiques dont le déficit a atteint fin-juillet 1993, 2.000.000 milliards de zaires contre la prévision annuelle de 1.000.000 milliards dans le budget adopté pourtant par le même "gouvernement". Le PDSC constate que cet énorme déficit budgétaire est financé à hauteur de 1.800.000 milliards soit 90 p.c. par la planche à billets suite à la politisation et à la gestion criminelle de la Banque centrale. Le parti, par la bouche de M. Mussamba, note l'affectation irrationnelle des dépenses de l'Etat à des besoins essentiellement politiques et partisans.

A la suite de l'arrestation de notre Rédacteur en chef, M. Imata Dunia-Wen, plusieurs messages de sympathie et de soutien sont parvenus au journal Jua de la part des partis politiques et de la Société civile du Sud-Kivu. Ceux des présidents fédéraux du RSF, de l'UFERI, du MPR, de l'Association des droits de l'homme et de l'Union de la Presse du Zaïre au Sud-Kivu ont également été enregistrés en nos bureaux pendant que nous étions sous presse. Le comité de rédaction de Jua les remercie tous pour leur appui dans la lutte que votre hebdomadaire a toujours menée pour le maintien de la justice au Zaïre, le respect des droits de l'homme et la libération totale de la démocratie.

Au Tribunal de grande instance de Bukavu vient d'être évoquée pour la toute première fois, en date du 31 décembre 1993, une disposition de la loi n° 93/001 du 2 avril 1993 portant acte constitutionnel harmonisé relatif à la période de transition au Zaïre, notamment dans son article 15, 1er alinéa. Qui stipule : "Toute personne privée de sa liberté par arrestation ou détention a le droit d'introduire un recours devant un tribunal qui statue à bref délai sur la légalité de sa détention et ordonne sa libération si la détention est illégale". En effet, arrêté et détenu au cachot de la Garde civile de Bukavu depuis le 20 décembre dernier, le prévenu Sekimondo Kabera de nationalité zaïroise (défendu par Me Mamboleo) a bénéficié d'une libération immédiate après constat par le tribunal statuant en chambre du conseil le 31 décembre 1993.

Au sujet de la réforme monétaire, l'UFERI/Sud-Kivu estime que l'échec était prévisible, les initiateurs n'ayant pas réuni les conditions suivantes : la couverture en devise, la culture d'une production interne au détriment du développement du commerce d'importation et la dérisoirement politique, avec comme corollaire la confiance du peuple dans le chef du réformateur. A en croire les déclarations de son secrétaire provincial et porte-parole, M. Joseph Lunanga, le réformateur n'a pas atteint son objectif, à savoir le soulagement tant soit peu de la misère du peuple zaïrois. L'UFERI attire l'attention de tous ses combattants et sympathisants sur le fait que la surenchère entretenue par certains détracteurs de tous bords au sujet de la dernière déclaration du gouverneur Kyungu wa Kumwanza en rapport avec l'autonomie du Katanga ne doit les faire piaffer ou les distraire. L'autonomie des provinces qui est différente de toute idée sécessionniste est prônée par d'autres partis à tendance fédéraliste comme l'UDPS, le PDSC, l'UDI, la DCF, le FLNZ, le RDD etc.

Dans une déclaration à la presse, le MPR/Sud-Kivu affirme avoir soutenu la réforme monétaire opérée par le gouvernement Birindwa pour des raisons rendues publiques dans sa déclaration politique du 14 octobre 1993. Le comité fédéral de ce parti regrette l'insuccès qui entoure l'opération de ladite réforme et condamne le manque de fermeté observé dans l'application des mesures d'encadrement qui devaient soutenir la réforme monétaire. Il est étonnant, estime-t-il, de constater qu'au Sud-Kivu certains fils et filles du coin se soient livrés à la spéculation honteuse entraînant une rareté de petites coupures sur le marché. Aussi le MPR/Sud-Kivu invite-t-il les pouvoirs publics à sévir contre tous les mauvais citoyens. Quant au Premier ministre Birindwa, ressortissant de la région du Sud-Kivu, le parti estime que sa position devient de plus en plus délicate et tous les espoirs que les siens avaient placés en lui s'évanouissent de plus en plus. L'aéroport de Kavumu, cite le secrétaire fédéral Vincent Kabanga, n'est toujours pas achevé, la voirie urbaine s'est totalement dégradée, les fonctionnaires de l'Etat non payés...

N Z: un avenir plus qu'incertain

Une lecture plus attentive des mesures d'encadrement et des conséquences attendues auraient pu faire éviter tous ces dérapages de la monnaie qui pour le moment varient de 20 % à 50 % par semaine. La dépréciation du taux de change du zaïre-monnaie face aux devises poursuit son chemin et de manière fort accélérée face à l'incohérence de l'action gouvernementale en matière économique et monétaire.

Nous assistons tous les jours à des mesures et à des contre-mesures d'encadrement de la réforme monétaire qui ne sécurisent finalement aucun opérateur économique. La force d'une monnaie réside avant tout dans la confiance que lui confèrent les opérateurs économiques. Mais dans notre cas, cette confiance s'estompe tous les jours parce que le gouvernement Birindwa se comptait à prendre chaque semaine des décisions aussi contradictoires les unes que les autres. Parmi ces décisions, nous citerons le cas des comptes "B", qui sont soit gelés soit dégelés suivant les réunions.

On rapporte que le Premier ministre Birindwa a appris ce vendredi 3 décembre que le dégel des comptes "B" contribuait de beaucoup à la dépréciation du taux de change.

Suivant les informations lui communiquées, tous les gros clients des banques qui disposaient des

ressources importantes en compte "B" les avaient déjà sorties ! La question est de savoir maintenant si le dégel des comptes "B" a été opéré à l'insu de la Primature. Ce qui est difficile de croire.

La Banque du Zaïre, quant à elle, avait fortement basé le succès de la réforme monétaire sur la capacité de l'Etat à diminuer les liquidités monétaires.

Le fascicule contenant "Réforme monétaire et mesures d'encadrement" dit explicitement que "à l'annonce de la décision, la solution à la pénurie actuelle des liquidités ne doit pas conduire à l'injection incontrôlée de la monnaie fiduciaire dans les circuits économiques. Le volume des liquidités à mettre à la disposition du secteur privé doit plutôt permettre son fonctionnement rationnel, équilibré et optimal.

Dans cette perspective, le gel d'une partie des dépôts appelle une application stricte des instructions adressées aux banques agréées.

Au plan pratique, l'on pourrait limiter, dans un premier temps, les dépôts disponibles à un niveau maximum de 25 milliards pour chaque compte de particulier et de 250 milliards pour tout compte d'entreprise ; des versements pouvant être opérés à la lumière des résultats sur le terrain en termes notamment de taux d'inflation et de taux de change, et en tenant compte des besoins réels de financements de la consommation des ménages ou des

entreprises détenteurs desdits dépôts. Une attention particulière sera accordée aux projets d'investissements créateurs d'emplois, de revenus et de flux en biens et services".

Une lecture plus attentive des mesures d'encadrement et des conséquences attendues auraient pu faire éviter tous ces dérapages que la monnaie subit pour le moment et qui varient de 20 % à 50 % par semaine.

Il n'est toutefois pas trop tard pour bien faire les choses et remettre la réforme monétaire sur les rails. Il suffit d'un peu de bonne volonté de la part du gouvernement pour ce faire. D'où la décision prise par la réunion extraordinaire du gouvernement Birindwa ce dimanche 5 décembre tendant à instaurer une rigueur dans la gestion du budget de l'Etat est à encourager.

Espérons que ce ne sera pas juste un slogan ! Nous avons été habitués à des mesures qui ont été prises très souvent sans qu'il y ait par la suite.

Une application rigoureuse de la part du gouvernement aurait pu cependant constituer le gage de leur réussite.

La décision prise par le gouvernement de geler le compte "B" et de donner son quitus sur tous les ordres de paiement et sur tous les ordres de virement se trouvant à la Banque du Zaïre s'inscrit dans ce cadre.

Tiré de "Le Standard" n° 72

Les écologistes de Bukavu au secours de leur ville

Ville-verte, ville-jardin, rendez-vous des touristes amoureux de ses collines verdoyantes plongeant dans les eaux argentées du lac Kivu, Bukavu-la-belle n'est plus cette jolie perle du Kivu, à l'extrême est du Zaïre, dont l'harmonie et le charme étaient tant vantés. Lâchée à l'abandon depuis l'indépendance du Zaïre en 1960, la ville n'a cessé de se dégrader : les rues sont parsemées de nids de poules et de fondrières, les bâtiments administratifs ou commerciaux inhabités s'effondrent petit à petit, les jardins ont disparu.

"La ville de Bukavu en particulier et toute la province du Kivu en général, présentent un aspect hideux, un délabrement total" explique Justin Mupenge, coordinateur du Mouvement écologiste de Bukavu. Créée par un groupe d'intellectuels, cette association née en juin 1992 vise "la sauvegarde, l'amélioration et la réhabilitation de l'image touristique et des beautés du Kivu et de Bukavu principalement".

Le travail ne manque pas car si rien n'est fait la ville va descendre dans le lac Kivu qui la baigne. Plusieurs quartiers, accrochés tant bien que mal sur des terrains pentus, ont ainsi été victimes de glissements de terrains, terres et maisons emportées par les eaux de ruissellement.

Déboisements, constructions anarchiques sur des pentes raides, canaux d'évacuation bouchés : tout concourt à accentuer les méfaits de la

pluie, à accroître l'érosion.

Les habitants n'attendent rien des autorités politico-administratives qui font semblant d'ignorer la dégradation de cette cité, autrefois fierté des colonisateurs belges. Les billets de banque leur font, très facilement, fermer les yeux sur les constructions anarchiques. Ainsi, grâce aux milliards de zaires, provenant essentiellement de la vente de l'or, ceux qui veulent construire disposent de tous les documents cadastraux en bonne et due forme. Tous ceux qui ont une once d'autorité sur l'attribution des terres bénéficient de cette manne.

Aussi, l'une des premières résolutions prise par le MEB lors du séminaire organisé en mai 1993 sur "l'avenir écologique de la ville de Bukavu" concerne l'octroi des parcelles. Ce mouvement veut une concertation entre les autorités et le MEB en vue de constater au préalable si le site est habitable ou non. Mais, note Justin Mupenge "il faut reconnaître qu'il y a quelques incompréhensions. Surtout au niveau des services publics tels que l'Urbanisme et l'Habitat, les Titres fonciers ou la coordination de l'Environnement. Ils sont très durs et très sceptiques vis-à-vis du MEB. On ne sait trop pourquoi..."

Ou plutôt si... Car le MEB n'y va pas par quatre chemins et détruit sans pitié les maisons qui poussent çà et là sur les trottoirs, les places publiques ou les

espaces verts et autres impropres à la construction. Il organise aussi des marches de protestation contre les spoliateurs de terrains, sollicitant le soutien de toute la population, en particulier de la jeune génération, amenée à prendre bientôt en main le destin de la ville.

Non seulement, le MEB ôte le pain de la bouche des autorités mais il contrecarre les ambitions expansionnistes des commerçants qui veulent construire de nombreuses maisons pour avoir le plus de locataires possible. Aussi, la démolition d'une maison en construction appartenant à un homme d'affaires et installée sur un trottoir a-t-elle coûté plusieurs jours d'emprisonnement à deux responsables du MEB.

Mais il en faut plus pour décourager les 386 membres de cette association bien décidés à aller jusqu'au bout de leurs idées. Outre la chasse aux constructions anarchiques, ils ont déjà à leur actif plusieurs réalisations. Plus de 8000 plants d'arbres ont été mis en terre pour reboiser divers quartiers dénudés de la ville. Une vaste pépinière contenant plus de 50.000 plantules doit permettre de remplacer les arbres là où ils ont disparu et où leur présence est nécessaire pour lutter contre l'érosion.

Ronds-points, espaces verts et autres lieux publics, depuis longtemps transformés en terrains vagues ou abandonnés aux ordures, reprennent vie. Armés de machettes, de hoes, de bûches-leurs outils personnels-les membres du MEB les nettoient et y replantent des fleurs et des arbustes ornementaux.

Tiré de SYFIA

Déclaration de perte

Je soussigné RAFFIORIANA JEAN déclare sur l'honneur que le certificat d'enregistrement volume F61 folio 58 délivré à Bukavu le 20 août 1953 et ayant trait à l'immeuble numéro SU 406 du plan cadastral de la zone d'Ibunda à BUKAVU est perdu ou a été détruit dans les circonstances suivantes : vol

J'en sollicite le remplacement et :

1. - Je prends sur moi la pleine responsabilité des conséquences dommageables que la délivrance du nouveau certificat d'enregistrement pourrait avoir vis-à-vis des tiers.
2. - Je reconnais savoir que si la présente déclaration s'avérait contenir des indications fausses faites avec une intention frauduleuse ou à dessein de nuire, je tomberais sous le coup de l'article 124 du Code pénal sur le faux commis en écritures.

Fait à Bukavu, le 21 décembre 1993.

Mme FATAKI FEZA